

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Goodfood Market Corp.	20 juillet 2020	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
CareRx Corporation	21 juillet 2020	Ontario
Fonds de placement immobilier Crombie	16 juillet 2020	Nouvelle-Écosse
iShares ESG MSCI Canada Leaders Index ETF	17 juillet 2020	Ontario
iShares ESG MSCI USA Leaders Index ETF		
iShares ESG MSCI EAFE Leaders Index ETF		
iShares ESG Conservative Balanced ETF Portfolio		
iShares ESG Balanced ETF Portfolio		
iShares ESG Growth ETF Portfolio		
iShares ESG Equity ETF Portfolio		
Vanguard Retirement Income ETF Portfolio	21 juillet 2020	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles	16 juillet 2020	Québec
Mandat d'obligations améliorées IA Gestion de patrimoine (<i>auparavant, Mandat d'obligations de base améliorées IA Gestion de patrimoine</i>)		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fiducie d'argent physique Sprott	20 juillet 2020	Ontario
Fiducie de platine et de palladium physiques Sprott	20 juillet 2020	Ontario
FNB de croissance mondial CIBC	20 juillet 2020	Ontario
FNB d'actions internationales CIBC		
Fonds alternatif de revenu d'actions Waratah	21 juillet 2020	Ontario
Fonds de lingots d'or Purpose	17 juillet 2020	Ontario
Fonds Fidelity Revenu d'actions Marchés émergents Composantes multi-actifs	21 juillet 2020	Ontario
La Banque de Nouvelle-Écosse	21 juillet 2020	Ontario
La Banque Toronto-Dominion	16 juillet 2020	Ontario
Perk Labs Inc	17 juillet 2020	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Mandat d'obligations de base IA Gestion de patrimoine (<i>auparavant, Fonds IA Clarington d'obligations</i>)	17 juillet 2020	Québec
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales de rendement		- Colombie-Britannique
Fonds IA Clarington stratégique de revenu		- Alberta
Fonds IA Clarington de croissance et de revenu		- Saskatchewan
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré		- Manitoba
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes		- Ontario
Fonds IA Clarington Loomis de répartition mondiale (<i>auparavant, Fonds IA Clarington de répartition mondiale</i>)		- Nouveau-Brunswick
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales		- Nouvelle-Écosse
Fonds Forstrong Stratège mondial équilibré		- Île-du-Prince-Édouard
Fonds Forstrong Stratège mondial de croissance		- Terre-Neuve et Labrador
Fonds Forstrong Stratège mondial de revenu		- Territoires du Nord-Ouest
Catégorie IA Clarington actions canadiennes modérée		- Yukon
Catégorie IA Clarington ciblée d'actions canadiennes		- Nunavut
Catégorie IA Clarington d'opportunités nord-américaines		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie IA Clarington Loomis de répartition mondiale (<i>auparavant, Catégorie IA Clarington de répartition mondiale</i>) Catégorie IA Clarington d'opportunités mondiales		
Catégorie indicielle Diversification maximale Canada Mackenzie (<i>auparavant, Catégorie Mackenzie Actions canadiennes à forte diversification</i>) Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie (<i>auparavant, Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie</i>) Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie (<i>auparavant, Fonds d'actions européennes à forte diversification Mackenzie</i>) Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie (<i>auparavant, Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie</i>) Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie (<i>auparavant, Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie</i>) Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie (<i>auparavant, Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie</i>)	16 juillet 2020	Ontario
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	16 juillet 2020	Ontario
FNB BetaPro Gaz naturel Haussier quotidien 2x FNB BetaPro Gaz naturel Baissier quotidien -2x	16 juillet 2020	Ontario
Padlock Partners Uk Fund I	20 juillet 2020	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Algonquin Power & Utilities Corp.	2020-07-10	2020-04-03
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-15	2018-07-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-09	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-09	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-09	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-14	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-14	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-14	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-16	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-16	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-16	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-16	2019-05-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Commerce		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-17	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-17	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-17	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-17	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-21	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-21	2019-05-11
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-07-21	2019-05-11
Banque de Montréal	2020-07-09	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-09	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-09	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-09	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-09	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-09	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-09	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-09	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-10	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-13	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-14	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-14	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-14	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-16	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-16	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-16	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-16	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-17	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-17	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-17	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-17	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-17	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-17	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-17	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-17	2020-05-28

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	2020-07-20	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-20	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-07-21	2020-05-28
Banque Nationale du Canada	2020-07-13	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-14	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-14	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-14	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-14	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-14	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-14	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-15	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-15	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-15	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-15	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-15	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-15	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-15	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-17	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-17	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-20	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-20	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-20	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-20	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-21	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-21	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-07-21	2020-07-09

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	2020-07-07	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-07-06	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-07-06	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-07-06	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-07-06	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-07-06	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-07-06	2020-02-27
Dividend 15 Split Corp.	2020-07-09	2020-07-03
FortisBC Energy Inc.	2020-07-09	2020-04-09
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-07-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-07-20	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-07-21	2020-03-11
mCloud Technologies Corp.	2020-07-13	2020-04-28

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Banque Royale du Canada

Vu la demande présentée par Banque Royale du Canada (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 17 juin 2020 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets, de certificats et de bons de souscription émis par l'émetteur dans le cadre d'un programme d'émission de titres aux termes duquel i) le capital global maximal de tous les billets, certificats rachetables et certificats pouvant être exercés qui attestent des dépôts en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) en cours de validité ne peut dépasser 40 milliards de dollars US et ii) le montant nominal implicite global maximal de tous les bons de souscription et certificats pouvant être exercés qui n'attestent pas des dépôts en vertu

de la *Loi sur les banques* (Canada) en cours de validité ne peut dépasser 3 milliards de dollars US, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 16 juillet 2020.

Martin Latulippe
Directeur de l'information continue

Décision n° : 2020-FS-0075

Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Vu la demande présentée par Neptune Solutions Bien-Être Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 13 juillet 2020 (la « demande »);

Vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu l'alinéa 6.3(1)(3)(b) et l'article 11.1 du *Règlement 44-102 sur le placement des titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V -1.1, r. 17 (le « Règlement 44-102 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V -1.1, r. 3, le *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14, le Règlement 44-102 et les termes définis suivants :

« dispense demandée » : la dispense de l'obligation prévue à l'alinéa 6.3(1)(3)(b) du Règlement 44-102 d'inclure l'attestation de tout placeur étranger dans les suppléments;

« placeur étranger » : un placeur qui n'est pas inscrit à titre de courtier dans un territoire du Canada;

« porteur vendeur » : tout porteur de l'émetteur qui revend des titres en vertu du prospectus;

« prospectus » : le prospectus préalable de base de l'émetteur daté du 22 février 2019, lequel a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de tous les territoires du Canada, ainsi que toute modification de celui-ci;

« suppléments » : les suppléments relatifs au prospectus, déposés en date des présentes ou ultérieurement, qui visent un placement auprès d'investisseurs situés à l'extérieur du Canada ou un placement simultanément auprès d'investisseurs situés au Canada et à l'extérieur du Canada, ainsi que toute modification de ceux-ci;

« titres » : les actions ordinaires, les bons de souscription, les unités et les reçus de souscription à être émis par l'émetteur ou placés par les porteurs vendeurs aux termes des suppléments;

Vu la demande visant à obtenir la dispense demandée;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. La sollicitation pour les fins de placements de titres auprès d'investisseurs résidant au Canada sera effectuée par des placeurs inscrits à titre de courtier dans le territoire du Canada où elle aura lieu;
3. Aucune sollicitation pour les fins de placements de titres ne sera effectuée auprès d'investisseurs résidant au Canada par des placeurs étrangers;
4. Les placeurs étrangers ne pourront effectuer de la sollicitation pour les fins de placements de titres qu'auprès d'investisseurs résidant à l'extérieur du Canada;
5. Les suppléments seront déposés auprès des autorités en valeurs mobilières de chaque territoire du Canada, conformément au paragraphe 6.4(1) du Règlement 44-102, ainsi qu'auprès de toute juridiction étrangère où le placement aura lieu en conformité avec les lois de la juridiction étrangère applicable;
6. L'attestation des placeurs devant être incluse dans les suppléments en vertu de l'alinéa 6.3(1)(3)(b) du Règlement 44-102 sera signée par tous les placeurs qui effectueront un placement au Canada;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait le 14 juillet 2020.

Martin Latulippe
Directeur de l'information continue

Décision n° : 2020-FS-0074

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
189 Dundas Street West Limited Partnership	2019-06-17	4 546 000 \$
AEX Gold Inc.	2019-06-28	5 000 000 \$
AG Net Lease Realty Fund IV (Cayman), L.P.	2020-02-07	30 601 500 \$
Agora, Inc.	2020-06-30	1 158 550 \$
Algernon Pharmaceuticals Inc.	2020-02-20	1 555 920 \$
Alignvest Student Housing Real Estate Investment Trust	2019-10-01	991 600 \$
Alpha Holding, S.A. de C.V.	2020-04-09	32 210 113 \$
AngelList Advisors, LLC	2020-01-24	4 596 \$
Applied Molecular Transport Inc.	2020-06-09	18 790 \$
Aptiv PLC	2020-06-12	84 966 978 \$
Aptiv PLC	2020-06-16	14 449 013 \$
Ardian Buyout Fund VII A S.L.P.	2020-06-15	153 090 000 \$
Ares Corporate Opportunities Fund VI Parallel (TE), L.P.	2020-06-02	202 725 000 \$
Ares Special Opportunities Fund (Offshore), L.P.	2020-05-01	20 044 050 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Arlington Capital Partners V, L.P.	2019-06-25	1 317 400 \$
AT&T Inc.	2019-06-05	150 268 940 \$
Awz HLS Fund II, LP	2019-02-08 au 2019-02-15	0 \$
Awz HLS Fund II, LP	2019-02-25 au 2019-03-01	0 \$
Awz HLS Fund II, LP	2019-04-28 au 2019-04-30	0 \$
Awz HLS Fund II, LP	2020-06-15 au 2020-06-18	7 257 344 \$
AWZ Ultra, L.P.	2020-06-06 au 2020-06-09	6 845 790 \$
AWZ Ultra, L.P.	2020-06-16 au 2020-06-18	815 030 \$
Bain Capital Double Impact Fund II, L.P.	2020-04-27	140 530 000 \$
Bain Capital Tech Opportunities Fund, L.P.	2020-05-15	71 174 700 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2019-10-04	2 900 000 \$
Banque Nationale du Canada	2020-04-27	4 598 200 \$
Banque Royale du Canada	2020-02-21	28 500 000 \$
Basalt Infrastructure Partners III B L.P.	2020-05-18	5 637 600 \$
Battery Ventures XIII Side Fund, L.P.	2020-02-11	15 432 012 \$
Battery Ventures XIII, L.P.	2020-02-11	19 791 788 \$
Bayhorse Silver Inc.	2019-07-03	145 000 \$
BC Partners XI GE - 2 LP	2020-07-06	306 520 000 \$
Beam Therapeutics Inc.	2020-02-10	283 029 \$
Becton, Dickinson and Company	2020-05-26	47 071 640 \$
Biffa PLC	2020-06-16	754 769 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BJ'S Wholesale Club Holdings, Inc.	2019-06-07	1 145 990 \$
Blackrock Asia Property Fund V Feeder (1) S.A. SICAV-RAIF	2020-04-21 au 2020-04-23	4 617 716 \$
Blackrock Europe Property Fund V SCSP SIF	2019-06-28	1 265 536 \$
Blackrock Europe Property Fund V SCSP SIF	2019-09-27	32 561 \$
Blackrock Europe Property Fund V SCSP SIF	2019-12-30	11 229 970 \$
Blackrock Long Term Private Capital, SCSP	2020-05-15 au 2020-05-20	72 022 690 \$
BlackRock Private Opportunities Fund IV (Cayman), L.P.	2020-04-27 au 2020-05-04	1 327 674 \$
Burning Rock Biotech Limited	2020-06-16	19 138 134 \$
C&E Seafood Company Inc.	2019-09-30	3 205 010 \$
Camino Minerals Corporation	2019-06-27	711 150 \$
CannaVerde Pharma Inc.	2019-06-21 au 2019-06-28	2 145 000 \$
CannaVerde Pharma Inc.	2019-08-09 au 2019-08-19	555 000 \$
Captiva Verde Land Corp.	2019-11-26	3 189 557 \$
Carlyle Commodities Corp.	2020-04-29	647 125 \$
Carlyle Commodities Corp.	2020-03-27	200 000 \$
Carnaval Corporation	2020-04-08	68 773 617 \$
Centurion Financial Trust	2019-10-01	2 256 547 \$
Chewy, Inc.	2019-06-18	3 521 283 \$
Clayton, Dubilier & Rice Fund XI, L.P.	2020-05-29	379 142 500 \$
Clayton, Dubilier & Rice Fund XL, L.P.	2020-04-30	417 200 000 \$
Club de golf Le Royal Chaudière inc.	2019-06-18	90 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Club de golf Le Royal Chaudière inc.	2019-06-25	90 000 \$
Club de golf Le Royal Chaudière inc.	2019-10-15	90 000 \$
Club de golf Le Royal Chaudière inc.	2019-11-11	90 000 \$
COF III Offshore Feeder Fund, Ltd.	2020-05-28	1 445 220 \$
Colt Merger Sub, Inc.	2020-07-06	104 281 100 \$
Connect Ventures Three LP	2020-07-02	339 040 \$
Costar Group Inc.	2020-05-26	27 124 860 \$
CPPIB Capital Inc	2019-09-30	552 597 687 \$
Crestpoint Institutional Real Estate Trust	2019-09-30	21 977 770 \$
CrowdStrike Holdings Inc.	2019-06-14	12 578 642 \$
Cuda Oil and Gas Inc.	2019-06-26	0 \$
CVC Capital Partners VIII (A) L.P.	2020-05-29	30 628 000 \$
CVC Capital Partners VIII (A) L.P.	2020-04-24	60 860 000 \$
CVC Capital Partners VIII (A) L.P.	2020-05-13	45 765 000 \$
CVC Capital Partners VIII (A) L.P.	2020-06-04	534 765 000 \$
CVC Capital Partners VIII (A) L.P.	2020-06-05	455 220 000 \$
Dada Nexus Limited	2020-06-09	2 169 480 \$
Defense Metals Corp.	2019-06-14	1 097 000 \$
Defense Metals Corp.	2019-12-24	1 003 595 \$
Dentalcorp Overbite Ltd.	2019-10-07	39 995 \$
Dentalcorp Overbite Ltd.	2019-10-18	39 995 \$
Dolly Varden Silver Corporation	2019-06-28	3 140 270 \$
Durum Industrial Real Estate Investment Trust	2019-10-01	140 500 \$
East Asia Minerals Corporation	2019-06-17	315 680 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Edgewater Wireless Systems Inc.	2019-06-10	344 000 \$
Edgewater Wireless Systems Inc.	2019-06-24	496 000 \$
Eguana Technologies Inc.	2019-06-21	3 012 000 \$
Else Nutrition Holdings Inc.	2019-06-12	9 149 991 \$
EmpowerPharm Inc.	2019-06-21	10 453 500 \$
EQT IX (No. 1) EUR SCSp	2020-05-13	381 375 000 \$
EQT IX (No. 2) EUR SCSp	2020-06-03	53 063 500 \$
Espresso Fund V LP	2019-10-01	5 315 573 \$
Espresso Income Trust	2019-10-01	2 111 802 \$
Federal Republic of Germany	2020-06-17	71 936 287 \$
Fiducie de Financement D'Omers	2019-05-14	598 770 630 \$
Fire & Flower Holdings Corp.	2019-06-26	11 168 000 \$
Foley Trasimene Acquisition Corp.	2020-05-29	233 703 000 \$
Fonds de placement immobilier Cominar	2020-05-04	146 000 000 \$
Gartner, Inc.	2020-06-22	34 201 125 \$
GEMS Fund 5 International, L.P.	2020-06-01	24 874 750 \$
GF Investco Inc.	2019-06-14	12 315 539 \$
Global Energy & Power Infrastructure Fund II, L.P.	2020-06-23	1 143 674 \$
Golden Hope Mines Limited	2019-06-10	372 000 \$
Goldplay Exploration LTD.	2019-06-24	988 750 \$
Goldplay Exploration LTD.	2019-11-06	2 610 000 \$
Goldstar Minerals inc.	2019-06-20	490 000 \$
Goldstar Minerals inc.	2019-07-24	165 000 \$
Goldstar Minerals inc.	2019-08-15	200 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
GOLO Inc.	2020-06-26	6 750 000 \$
Group RMC Realty Limited Partnership	2019-06-27	3 832 407 \$
Group RMC Realty Limited Partnership	2019-12-20	18 642 750 \$
GS Acquisition Holdings Corp II	2020-07-03	114 808 262 \$
HH Pre-Ipo Offshore Feeder Fund III, L.P.	2020-04-23	8 508 115 \$
ICM Property Partners Trust	2019-07-31	3 020 902 \$
ICM Property Partners Trust	2019-08-30	2 434 223 \$
ICM Property Partners Trust	2019-09-30	6 902 915 \$
ICM Property Partners Trust	2019-10-31 au 2019-11-05	4 805 858 \$
ICM Property Partners Trust	2019-11-29	13 818 476 \$
ICM Property Partners Trust	2019-12-31	5 718 299 \$
ICM Property Partners Trust	2020-01-31	13 229 818 \$
ICM Property Partners Trust	2020-06-28	3 072 491 \$
Institut Mondial de l'Investisseur Actif inc.	2019-10-16	100 000 \$
Inventys Thermal Technologies Inc.	2020-04-24	8 454 000 \$
InvestX Series 18-01 Limited Partnership	2019-06-14	2 272 773 \$
InvestX Series 19-04 Limited Partnership	2019-06-07	3 792 297 \$
Invitation Homes Inc.	2020-06-04	22 086 000 \$
Iron Mountain Incorporated	2020-06-22	237 037 500 \$
JDE Peet's N.V.	2020-06-02	7 135 223 \$
Jushi Acquisition Corp.	2019-06-05	91 512 362 \$
Kingdom of Spain	2020-06-16	90 839 767 \$
Kingsoft Cloud Holdings Limited	2020-05-12	6 099 328 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
KKR Asia Pacific Infrastructure Investors SCSp	2020-05-29 au 2020-05-02	169 617 500 \$
KKR Asian Fund IV SCSp	2020-05-29	137 870 000 \$
KKR Asian Fund IV SCSp	2020-06-05	235 007 500 \$
Kohlberg TE Investors IX, L.P.	2020-05-29	100 645 100 \$
Kraft Heinz Foods Company	2020-05-18	59 547 150 \$
Lancashire Holdings Limited	2020-06-12	3 189 200 \$
Legend Biotech Corporation	2020-06-09	2 346 340 \$
Librestream Technologies Inc.	2019-06-14	1 015 000 \$
Lightspeed Opportunity Fund, L.P.	2019-07-12	260 760 000 \$
Lightspeed Venture Partners Select IV, L.P.	2020-03-06	33 552 500 \$
Lightyear Fund V-A, L.P.	2020-03-20	428 526 800 \$
Location de Camions Penske Canada Inc.	2019-09-30	135 000 000 \$
Marks and Spencer Group PLC	2019-06-17	0 \$
Match Group, Inc.	2019-05-19	15 976 950 \$
Mattamy Group Corporation	2020-03-05	326 813 125 \$
Meridian Credit Union Limited	2020-04-23	50 000 000 \$
Microsoft Corporation	2020-06-01	27 990 568 \$
Morguard Corporation	2019-11-27	225 000 000 \$
MSCI Inc.	2020-03-04	47 541 600 \$
Myriad Metals Corp.	2019-06-13	417 000 \$
National Securities Clearing Corporation	2020-04-23	1 403 530 \$
New Mountain Partners VI, L.P.	2020-05-22	105 112 500 \$
New York Life Insurance Company	2020-04-14	73 220 030 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Newrange Gold Corp.	2019-06-21	503 020 \$
NGT II Offshore Feeder Fund, L.P.	2019-06-21	16 581 060 \$
NGT II Offshore Feeder Fund, L.P.	2019-07-31	854 620 \$
Nippon Prologis REIT, Inc.	2019-06-19	7 117 798 \$
Nippon Prologis REIT, Inc.	2020-02-03	1 467 106 \$
Norbord Inc.	2019-06-24	50 269 140 \$
North Bud Farms Inc.	2019-06-19	1 253 199 \$
North Bud Farms Inc.	2019-07-03	1 122 000 \$
North Bud Farms Inc.	2019-11-06	1 264 000 \$
Nova Scotia Power Incorporated	2020-04-24	300 000 000 \$
Organic Flower Investments Group Inc.	2019-06-28	9 999 956 \$
ORIC Pharmaceuticals, Inc.	2020-04-28	3 522 456 \$
OurCrowd (Investment in CropX) L.P.	2019-06-18	27 537 \$
OurCrowd (Investment in Lemon) L.P.	2019-06-26	152 096 \$
OverActive Media Corp.	2019-06-25	10 000 000 \$
PEG Global Private Equity IX Offshore Special L.P.	2020-03-06	70 862 880 \$j
PEG Global Private Equity VIII Offshore Special L.P.	2019-06-26	15 756 000 \$
Petro Viking Energy Inc.	2019-06-28	223 683 \$
PG&E Corporation	2020-07-01	136 280 \$
Platinum Equity Capital Partners V, L.P.	2019-07-01	290 531 400 \$
Purple Innovation, Inc.	2020-05-19	1 750 800 \$
QMX Gold Corporation	2019-06-17	1 637 500 \$
QMX Gold Corporation	2019-07-16	3 960 000 \$
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	2020-05-20	17 750 750 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
RenaissanceRe Holdings Ltd.	2020-06-05	18 948 319 \$
RenoWorks Software Inc.	2019-06-28	750 000 \$
Ressources Delta Limitée	2019-12-20	1 015 000 \$
Romspen US Mortgage Investment Fund	2019-12-02	2 594 072 \$
Royalty Pharma plc	2020-06-18	38 049 \$
SAF Jackson LP	2019-06-25 au 2019-06-27	77 924 350 \$
Sandspring Resources Ltd.	2019-06-12	400 125 \$
Sandspring Resources Ltd.	2019-08-27	7 500 000 \$
Schlumberger Holdings Corporation	2019-02-04	12 444 715 \$
SelectQuote, Inc.	2020-05-26	4 747 200 \$
SelectQuote, Inc.	2020-05-26	151 844 \$
Sequans Communications S.A.	2020-05-14	5 880 600 \$
Sequoia Capital China Growth Fund VI, L.P.	2020-07-02	194 279 800 \$
Sequoia Capital China Venture Fund VIII, L.P.	2020-07-02	13 586 000 \$
Sequoia Capital India Growth Fund III Ltd.	2020-07-02	44 833 800 \$
Sequoia Capital India Venture VII Ltd.	2020-07-02	20 379 000 \$
Sequoia Capital U.S. Growth Fund IX, L.P.	2020-07-02	67 930 000 \$
Sequoia Capital U.S. Venture Fund XVII, L.P.	2020-07-02	20 379 000 \$
Shift4 Payments, Inc.	2020-06-09	860 242 \$
Sienna Resources Inc.	2019-07-02	428 500 \$
Silver Lake Partners VI, L.P.	2020-05-05	112 256 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Skyline Commercial Real Estate Investment Trust	2020-02-22 au 2020-02-28	15 613 483 \$
Social Capital Hedosophia Holdings Corp. II	2020-04-30	103 068 500 \$
Southern Energy Corp.	2019-06-14	7 810 000 \$
Southwest Airlines Co.	2020-05-01	129 829 180 \$
Spirit Aerosystems, Inc.	2020-04-17	97,501,002 \$
Sterling Group Partners V (Parallel), L.P.	2020-05-15	43 339 050 \$
TD Greystone Infrastructure Fund (Canada) LP	2020-05-05	7 723 719 \$
Teachers Insurance and Annuity Association of America	2020-05-07	162 357 777 \$
TerraX Minerals Inc.	2019-06-26	3 138 000 \$
The Azec Company Inc.	2020-06-16	31 183 \$
The Board of Trustees of the Leland Stanford Junior University	2020-06-04	1 668 238 \$
The Hershey Company	2020-06-01	8 162 871 \$
The Republic of Ecuador	2019-06-17	307 924 \$
The Republic of Ecuador	2019-09-27	662 450 \$
The Republic of Italy	2020-02-18	240 930 327 \$
Thoma Bravo Fund XIV-A, L.P.	2020-07-02	407 580 000 \$
T-Mobile USA, Inc.	2020-06-24	172 937 558 \$
Toyota Credit Canada Inc.	2020-04-23	999 700 000 \$
Transformation Capital Fund II, L.P.	2020-05-01	2 813 200 \$
Transmedics Group, Inc.	2019-05-06	344 474 \$
Treasury Metals Inc.	2019-06-07	1 371 500 \$
UBS AG, Jersey Branch	2020-05-12 au 2020-05-21	2 287 782 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
UBS AG, Jersey Branch	2020-05-26 au 2020-06-02	3 645 045 \$
UBS AG, Jersey Branch	2020-06-04 au 2020-06-011	6 131 587 \$ \$
Vaxcyte, Inc.	2020-06-16	2 720 000 \$
Verra Mobility Corporation	2019-06-10	82 919 \$
Verra Mobility Corporation	2019-11-18	18 829 950 \$
VICI Properties Inc.	2020-06-19	7 824 753 \$
Virgin Media Finance PLC	2020-06-22	8 127 500 \$
Vroom, Inc.	2020-06-11	6 182 472 \$
WELL Health Technologies Corp.	2019-06-13 au 2019-06-19	10 500 000 \$
WELL Health Technologies Corp.	2019-08-15	14 957 620 \$
Western Wealth Capital XLIII Limited Partnership	2019-06-19 au 2019-06-20	196 485 \$
Western Wealth Capital XLIII Limited Partnership	2019-06-20 au 2019-06-27	169 767 \$
Zentalis Pharmaceuticals, Inc.	2020-04-07	1 309 090 \$
ZoomInfo Technologies, Inc.	2020-06-08	337 252 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Centric Health Corporation

Vu la demande présentée par Centric Health Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 juin 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V -1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 21 et les termes définis suivants :

« bons de souscription spéciaux » : les bons de souscription spéciaux émis le ou vers le 4 juin 2020 par l'émetteur dans le cadre d'un placement pour compte privé;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus;

« prospectus » : le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 21 juillet 2020, le prospectus simplifié définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les déclarations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. le prospectus qualifie l'émission d'actions ordinaires de l'émetteur pouvant être émises à l'exercice réel ou réputé des bons de souscription spéciaux;
3. aucun titre de l'émetteur, incluant les bons de souscription spéciaux, ne peut être souscrit aux termes du prospectus;
4. aucune sollicitation pour les fins de placements de titres ne sera effectuée dans le cadre du prospectus;
5. l'émetteur ne reçoit aucuns fonds supplémentaires à l'exercice des bons de souscription spéciaux;
6. les bons de souscription spéciaux ont été souscrits par des acquéreurs aux termes de dispenses de prospectus obtenues en vertu de la législation en valeurs mobilières;
7. les acquéreurs du Québec qui ont souscrit à des bons de souscription spéciaux sont admissibles à titre d'investisseurs qualifiés;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 12 juin 2020.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n° : 2020-SMV-0034

Idaho Champion Gold Mines Canada Inc.

Vu la demande présentée par Idaho Champion Gold Mines Canada Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 juillet 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 7 juillet 2020 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;
2. le rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2020 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;
3. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019;
4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 3 octobre 2019;
5. la déclaration de changement important à être datée du 7 juillet 2020;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient établis en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait le 6 juillet 2020.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n° : 2020-FS-0072

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.